

# Erosion et continuité de la substance archéologique et construite

Autor(en): **Lorenz, Pascale / Malfroy, Sylvain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **36 (1988)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728540>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Erosion et continuité de la substance archéologique et construite

Essai de cartographie thématique sur le secteur Saint Léger / Etienne Dumont en Vieille Ville de Genève

Par Pascale LORENZ et Sylvain MALFROY

«Il fascino della città, di tutte le città, grandi e piccole, purché non siano state definitivamente sfigurate, (...) sta tutto qui: nella capacità che esse hanno di restituirci, nel cuore del presente, e senza modificare il presente, tutto il passato, la successione *intensa* del loro passato (...).»  
Rosario ASSUNTO<sup>1</sup>

La conservation des monuments historiques a amorcé, depuis plusieurs années, une évolution qui la conduit d'une considération strictement *architecturale* du patrimoine immobilier placé sous sa protection vers une forme de sensibilité plus *urbanistique* pour les effets d'ensemble qui le structurent. Pour être concrétisé dans les faits, cet élargissement de la conception du «monument historique» requiert cependant certains aménagements de l'outillage méthodologique et l'acquisition de nouveaux savoir-faire. En effet, les techniques de prélèvement des données qui ont servi jusque-là à documenter le patrimoine bâti et fonder les mesures de protection procurent une information infiniment plus détaillée sur les éléments d'architecture et de décor que sur les phénomènes d'échelle supérieure ou de nature plus générale.

Cet article rassemble les éléments d'une recherche suscitée par le Service des monuments et sites du Département des travaux publics de Genève et consacrée aux problèmes d'enregistrement et de visualisation des indices d'intérêt diffus dans le tissu urbain<sup>2</sup>. On s'est proposé d'expérimenter un *système de cumul et de recoupement* des données par superposition de cartes thématiques<sup>3</sup>. Il s'agissait d'abord de reconstituer l'image topographique de différents attributs caractérisant l'héritage historique, de manière à rendre homogènement perceptible ce que le recensement individuel des bâtiments ne recueillait que de façon fragmentée. On souhaitait par exemple pouvoir se rendre compte sur une base cartographique du degré de couverture des connaissances historiques relatives à la forme urbaine et au patrimoine bâti: quels édifices ont-ils été particulièrement étudiés, quels sites archéologiquement reconnus? Où se localisent les lacunes les plus importantes de notre connaissance du passé urbain? On voulait également pouvoir lire, au cours de déchiffrements successifs des secteurs à inventories, les caractéristiques d'ensemble qui rendaient dans chaque cas certains édifices solidaires: appartenance à un même lotissement primitif, même degré d'ancienneté, homogénéité

typologique, etc. La liste de ces lectures ne peut être épuisée et le trait essentiel de la méthode expérimentée reste son ouverture à des questionnements imprévus.

En mettant au point ce premier éventail de cartes, nous avons cherché à rassembler les informations susceptibles de nous renseigner, par recoupement, sur le *degré de permanence de la substance urbaine ancienne*. Notre question initiale a été, à un niveau tout-à-fait élémentaire mais décisif: à quels endroits de la ville l'activité constructive récente a-t-elle laissé subsister des témoignages matériels du passé?

L'importance accordée à la localisation topographique des informations s'inscrit dans un courant théorique, dont nous avons cherché à rendre brièvement compte dans une première partie introductive. La seconde partie donne un commentaire des cartes thématiques, de la méthode de leur rédaction et de leur usage. En annexe sont joints quelques comptes rendus des dépouillements qui ont servi à l'analyse du parcellaire, à titre d'illustration des sources mobilisées.

## 1. LA DIMENSION URBANISTIQUE DU RECENSEMENT ARCHITECTURAL

### 1.1 *Vers une notion concrète du lieu*

Le temps n'est pas loin où l'on réagissait encore à la so-disant «mauvaise intégration» des édifices anciens dans le tissu urbain plus récent en les déplaçant sur un site jugé plus approprié! Aujourd'hui, le principe du maintien des trouvailles archéologiques et des monuments historiques sur leur site original est définitivement acquis comme une partie intégrante du respect de leur authenticité. Il faut sans doute imputer l'idée qu'il soit possible, par simple translocation, de restituer un contexte adéquat à un édifice ancien qui en a été privé à une conception *abstraite* de la relation des œuvres d'architecture à leur *lieu* d'implantation.

Le lieu d'une architecture a été et reste encore souvent compris en synonymie avec des notions, fortement intuitives, telles que la manière de construire locale, l'esprit ou le génie du lieu, le style de vie ou les mœurs particulières à l'endroit, le climat, le caractère et la tradition genevoise,

etc. Des ouvrages qui ont fait date, tels ceux de la collection «La Maison bourgeoise en Suisse»<sup>4</sup> illustrent bien cette façon de généraliser les conditions qui rendent une architecture *typique* d'un lieu. Toutes ces notions conduisent à une représentation de la relation de l'édifice au site comme une relation d'appartenance à une «aire» culturelle homogène, à l'intérieur de laquelle les positions sont interchangeables.

Certes, comme toutes les notions intuitives, ces caractérisations abstraites de l'interdépendance de l'architecture et du site ont un fond de vérité. On pourrait vérifier sans beaucoup de peine que certaines dispositions architecturales ont une aire de diffusion approximativement semblable à celle de certains traits qui permettent de désigner une culture genevoise. Mais cette manière de rendre équivalent tout ce qui appartient à un même espace (l'espace de Genève), autrement dit cette indifférence pour le lieu concret des bâtiments (telle unité parcellaire en bordure de telle rue, etc.) ne permet pas de comprendre pourquoi quelque chose paraît quand même altéré lorsqu'un édifice n'est plus perceptible avec son contexte.

Il faut se tourner vers l'archéologie pour obtenir une notion *concrète* du lieu. Un vestige isolé au sujet duquel aucune indication sur le contexte de la fouille ne nous a été transmise, est un «objet trouvé» ou plutôt «perdu» pour la connaissance! L'interprétation d'une trouvaille (sa datation, la reconstitution des événements qui ont mis fin à son usage, l'identification de la fonction des objets et des pratiques culturelles dans lesquelles ils étaient intégrés, etc.) passe par l'analyse minutieuse de la configuration du site, de la stratigraphie, des relations spatiales qu'entretiennent les différents éléments du dépôt ou de l'assemblage entre eux. On pourrait dire que l'archéologie est un art de rendre significatifs des indices qui ne se présentent d'abord que comme des rapports de voisinage ou de superposition dans le terrain.

En analogie avec la fouille archéologique, on s'aperçoit que le monument historique n'est pleinement significatif que sur le fond de la *stratigraphie urbaine* et que c'est celle-ci qui doit être respectée si l'on veut que la localisation et la configuration des édifices auxquels a été reconnue une valeur de témoignage restent compréhensibles.

### 1.2 La présence du temps historique dans l'espace urbain

Au contraire de la notion d'«aire culturelle» qui définissait une sorte de contenant à l'intérieur duquel toutes les places étaient interchangeables ou indifférentes, l'allusion à la stratigraphie (ou à la stratification) urbaine évoque un ensemble de lieux différenciés faisant système. Ce qui permet de parler de cet ensemble de «lieux» (ou de traces) comme d'un système, c'est qu'à chacun d'eux correspond un «temps» dans un ordre de succession. Idéalement, de la configuration spatiale de ces différents lieux et monuments urbains, de leur juxtaposition et de leur superposition par-

tielle devrait résulter une image du développement historique de la ville, de cette ville particulière dont le passé nous est encore partiellement contemporain. On a parfois appliqué à la ville la capacité du souvenir, on parle aussi, métaphoriquement, de la mémoire des lieux. La réalité qui autorise ces images, et qui nécessite encore des études approfondies, doit bien être cette capacité de la structure urbaine de *convertir le temps historique en un ensemble de traces dans l'espace*<sup>5</sup>.

### 1.3 L'érosion croissante de la «stratigraphie» urbaine et la priorité d'une évaluation globale des témoignages encore en place

La prise de conscience que l'ensemble du patrimoine architectural historique constitue une formidable documentation de la genèse urbaine<sup>6</sup> survient à un moment très critique. En effet, le nivellement de la stratigraphie urbaine s'opère à un rythme toujours plus rapide: remembrements parcellaires, urbanisme souterrain, «dénoyautage» des bâtiments anciens font disparaître de façon toujours plus radicale les indices qui permettraient de reconstituer ce système des lieux concrets, où se trouve transcrit le développement de la ville dans le temps. Aussi, la question la plus urgente à traiter avant toute révision de la méthode de l'inventaire sélectif paraît être celle-ci: *combien y a-t-il encore de vestiges matériels potentiellement porteurs d'informations authentiques sur les origines de Genève et les étapes de sa formation?*

Cette question nécessite une méthode d'analyse qui procède par couverture complète. Nous en avons trouvé le modèle dans les techniques cartographiques de l'école de l'archéologue britannique Martin Biddle<sup>7</sup>. La suite de l'exposé est réservée au compte rendu des expériences effectuées lors de l'application de cette méthode à notre périmètre d'enquête.

## 2. L'ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE SUBSTRAT

Les vestiges matériels témoignant de la genèse de la ville peuvent être classés en deux catégories: les vestiges sédimentés en *sous-sol* et les matériaux conservés dans les étages «*hors terre*» du bâti actuel. Chaque catégorie requiert une approche particulière, et nous proposons de les traiter séparément quoique selon une terminologie commune. Dans les deux cas, il s'agit d'évaluer la permanence de restes de *substance* urbaine ancienne (le potentiel archéologique de substrat ou de surface) et d'enregistrer l'effet de *facteurs d'érosion* de cette substance riche en témoignages (les travaux d'excavation, les démolitions radicales).

## 2.1 Définition et procédures d'analyse

En parcourant les notices archéologiques de la revue *Genava*, que ce soient celles de Louis Blondel ou des archéologues cantonaux qui lui ont succédé, nous trouvons souvent des appels à l'activité archéologique future pour éclaircir des énigmes du présent.

Par exemple, à propos de segments de murs d'épaisseur inattendue (1,80 à 2 m) sous l'immeuble d'angle Étienne-Dumont / Chausse-Coq, après avoir dépouillé les sources d'archives disponibles, Blondel déclare: «Dans aucun de ces actes il n'y a de détails intéressant la construction et ses rénovations. Ces fondations épaisses restent encore une énigme, il est possible que les découvertes dans les parcelles voisines élucideront une fois ce problème, en tout cas elles remontent au moyen âge, sans qu'on puisse leur assigner une date précise» (G 1946, p. 25). Ou encore, en conclusion de la notice consacrée à l'ancien Hôpital de la Trinité, à la rue St-Léger: «Dans les déblais très humides où des égouts avaient percés, j'ai recueilli des tuiles romaines, des fragments de poterie sigillée du 1<sup>er</sup> siècle et des stucs antiques. Il doit certainement se trouver tout près une construction romaine» (G 1945, p. 39).

Pour leur part, Marc-Rodolphe Sauter et Alain Gallay font état, dans le compte rendu des fouilles de la rue Étienne-Dumont 5, des difficultés d'interprétation des observations locales recueillies en l'absence d'une connaissance étendue du contexte, et notent quant à notre secteur: «En remontant la rue Étienne-Dumont on constate l'ignorance dans laquelle on est de la structure du terrain sous les maisons du côté droit (pair); (...)» (G 1963, p. 51).

Dans quelle mesure les compléments d'information augurés pourront effectivement être recueillis de fouilles archéologiques ultérieures dépend du degré de conservation des dépôts dans le secteur considéré. Aussi, poser la question du potentiel archéologique d'un secteur urbain revient-il à *estimer l'extension et l'épaisseur du matériel portant témoignage de l'occupation humaine du site accumulé au-dessus du terrain naturel et non encore affecté par les interventions plus récentes*. Ces dépôts archéologiques, compris comme «archives du sol», représentent une *ressource limitée* pour la connaissance des premières phases de formation de l'organisme urbain: le contrôle du degré d'érosion de ces sédiments et des facteurs qui y contribuent (excavations, travaux en sous-œuvre, urbanisme souterrain, tranchées techniques, etc.) se présente donc comme une nécessité impérieuse.

Une représentation approximative du potentiel archéologique d'une zone est possible à l'aide des données suivantes:

- une *carte cotée de la topographie actuelle*
- un report sur carte des *observations stratigraphiques* effectuées tant par les archéologues que les géologues (carottages)
- une carte des *interventions en sous-sol* avec si possible leurs nivellements respectifs

– une carte des *modifications historiques de la trame parcellaire*.

La superposition de ces divers documents permet en premier lieu une *évaluation quantitative* des surfaces résiduelles de l'habitat potentiellement riches en informations archéologiques. La lecture de ces cartes en combinaison avec un report des trouvailles déjà effectuées, classées par époques, permet en outre une *appréciation qualitative* des thèmes et des questions en attente, susceptibles de trouver une réponse lors de nouvelles fouilles.

Notons que dans les villes où de telles procédures d'analyse du potentiel archéologique ont été conduites à terme, il en est résulté un précieux instrument d'aide à la décision politique quant aux mesures de préservation à prendre: les aires de sédiments potentiellement significatifs se sont avérées infiniment plus restreintes que ce que l'on imaginait généralement.

## 2.2 Application au périmètre-test

Dans le cas du secteur échantillon que nous avons étudié, l'ensemble des données requises sont codifiées et cartographiées comme suit:

### 1) carte de fond:

L'assemblage au 1:250 du cadastre, réduit au 1:500 est pris comme base pour permettre l'identification topographique des informations reportées sur les cartes thématiques transparentes.

### 2) carte altimétrique:

Le transparent comprenant les indications altimétriques distribue ponctuellement, là où des sondages stratigraphiques ont été effectués, l'indication entre parenthèses de la *cote du terrain naturel*. L'épaisseur des remblais peut être déduite par comparaison avec la *cote absolue du niveau du sol actuel*. L'indication, en rapport avec les lieux où des observations archéologiques ont été effectuées, de la profondeur à laquelle des vestiges ont été repérés est utile pour juger des effets destructeurs que peuvent avoir entraînés des aménagements en sous-œuvre. On comparera ainsi la *cote des fouilles* avec celle des caves reportées sur l'assemblage des relevés. Les nivellements actuels sont ceux fournis par le Service du cadastre. Les nivellements du sol naturel sont ceux recueillis dans les notices archéologiques. Nous avons en outre intégré les données de la «Carte géologique et géotechnique du canton de Genève» dressée par Claude Ruchat (janvier 1980).

### 3) plan de la trame parcellaire:

Le plan des modifications historiques de la trame parcellaire vise à donner un indice d'inertie ou de relative stabi-

lité à travers le temps aux limites cadastrales actuelles. Il dessine ainsi des zones où l'activité constructive a été conduite avec plus ou moins de radicalité et par conséquent des secteurs où la chance de trouver des sédiments peu perturbés est plus ou moins grande.

Les limites cadastrales demeurées inchangées depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sont indiquées en traits gras continus, celles qui ont été effacées par des restructurations ultérieures du bâti figurent en pointillés. Les limites cadastrales d'origine ancienne, aujourd'hui annulées mais encore lisibles dans la structure du bâti sont signalées en traitillé. Les subdivisions parcellaires introduites récemment dans la trame ancienne (postérieure à 1800) sont indiquées par un traitillé prolongé lorsqu'elles subsistent encore et par des hachures lorsqu'elles n'existent plus qu'à titre de traces dans le bâti.

Les sources mises à profit sont les plans Céard et Billon, complétés des indications des Grosses Deharsu. Lorsque pour certaines parcelles, les passages de propriété ont été reconstitués par Blondel jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, il devient possible de reporter sur les parcelles voisines les indications contenues dans les «Levées» de 1464 et 1475, sinon l'intégration de ces sources, pour ne pas demeurer hypothétique, requiert des recherches complémentaires en archives extrêmement laborieuses.

On trouvera dans l'annexe en fin d'exposé les documents intermédiaires qui ont servi à la compilation de cette carte de synthèse.

#### 4) carte des interventions en sous-sol

Les sources exploitées sont les dossiers d'autorisation de construire, complétés par des reconnaissances sur les lieux. Les nivellements ont un caractère approximatif.

La carte des interventions en sous-sol pourrait inclure encore des indications de datation, pour distinguer les ouvrages antérieurs à 1900, qui peuvent souvent résulter du remploi de structures très anciennes et n'avoir pas complètement affecté la stratigraphie sous-jacente.

### 2.3 Cartographie des observations archéologiques

De même qu'en évoquant les procédures d'évaluation du sédiment archéologique, nous nous sommes arrêtés à la description des conditions qui précèdent l'activité archéologique (et qui la rendent possible), de même ici, en abordant la représentation du niveau de dépouillement des «archives du sol», nous entendons limiter l'approche qualitative au *degré de précision des informations disponibles*, sans empiéter sur l'interprétation de ces données, qui est le domaine de compétence de l'archéologie. Nous proposons donc de distinguer les deux questions du *comment* on a observé et du *quoi*, et de réserver à chacune une représentation singulière.

Il s'agit alors de noter quelles portions du patrimoine ont été *reconnues archéologiquement*, selon quelles possibilités

d'observation et avec quels moyens d'enregistrement. En proposant une cartographie «abstraite» recourant à des signes conventionnels plutôt qu'à la figure en plan des structures observées et éventuellement reconstituées, nous voulons éviter l'ambiguïté des «restitutions» de l'aspect que peut avoir eu la forme urbaine à telle ou telle phase de son développement. Ces restitutions font intervenir des hypothèses sans doute indispensables pour intégrer les découvertes dans une interprétation générale, mais qui risquent de nuire à notre objectif en masquant souvent l'aspect extrêmement *fragmentaire et dispersé* des vestiges étudiés jusque là.

Les rubriques de caractérisation de l'information que nous proposons<sup>8</sup> se répartissent comme suit:

? est une information relatant une observation seulement vaguement localisable, sans indication de contexte et difficilement datable

O est une observation relativement bien documentée, accompagnée d'une esquisse de situation et de dessins, mais sans relevé de la morphologie des structures excavées (l'appareillage des matériaux, le plan et l'élévation des maçonneries, le contexte stratigraphique, etc.)

R est une observation précisément relevée, cependant en dehors d'une opération de fouille systématique. Les informations ont été recueillies de manière arbitrairement sélective, rendant l'étude de la continuité d'occupation du site pratiquement impossible

F est une fouille planifiée, conduite méthodiquement.

## 3. ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE SURFACE

### 3.1 L'approche régressive

Le potentiel archéologique «hors terre» peut être approximativement évalué en procédant régressivement à partir de l'état actuel du bâti et en soustrayant les modifications qui l'ont partiellement ou totalement altéré.

Les modifications récentes du bâti, dont nous avons systématiquement connaissance à partir de 1880<sup>9</sup> à travers les dossiers d'autorisation de construire, ont laissé subsister une plus ou moins grande part de la substance bâtie ancienne selon qu'elles ont opéré par démolition/reconstruction complète, substitution de l'intérieur des édifices, restructuration partielle ou restauration. Un premier tri nous permet donc d'*isoler le parc immobilier potentiellement porteur de vestiges antérieurs à 1880* de celui de création récente.

La comparaison ensuite des plans d'autorisation de construire (cf. notamment l'assemblage des relevés des rez-de-chaussée) avec les relevés des Plans Céard (1837) et Billon

LISTE DES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES EFFECTUÉES DANS LE SECTEUR SAINT-LÉGER/ÉTIENNE-DUMONT

Abréviations et signes conventionnels: ? = observation sans indication de contexte

O = observation localisable avec certitude

R = relevé de structures

F = fouille planifiée

D = dessin ou plan

N = notice

V = photographie

C = compte rendu de fouille

G = GENAVA L.B. = Louis Bondel

Année	Localisation	Qualité de l'inf. ? O R F	Observation stratigraphique	Cote Abs. rel.	Vestiges	Docum. D N V C	Bibl.
1930	Jonction rues Et-Dumont/Chausse-Coq	O	terrain naturel à -4,10 (remblayage d'un vallon)	-2,7	chaussée romaine, os d'animaux, fragments poteries et tuiles romaines	D N	G 1931 p. 61 L.B.
1933	Jonction St-Léger/Chausse-Coq	O	terrain nat. sous la rue Chausse-Coq à prof. sup. à -3,7	-1,5	route romaine sous rue St-Léger (en face N.35)	D N	G 1934 P. 39 L.B.
	Bourg-de-Four	O	sable nat. entre -0,85 et -2,7 (nombr. indic. sur topogr. B.-d.-F.)		structures défensives de l'oppidum	D N	
	Parc. 4409	O		-0,75	sol du marché romain		
1944	St-Léger 20-22 (Parc. 4421)	O	abaissement du sol de la cour de 2,5 m		murs de fondation du XIII <sup>e</sup> s., fr. romains dans les déblais	D N	G 1945 p.34 L.B.
1945	Chausse-Coq 20 (Et.-Dumont 4) (Parc. 4442)	O	le sol de la cave se trouve à -2,4 m du niv. act. de la rue		murs de fondation ou de soutènement d'époque indéterminée	D N	G 1946 p. 24 L.B.
1947	Et.-Dumont 6-8 (Parc. 4440)	?	couches de terre rougeâtre avec stratif. de sable (glissement du terrain très ancien)		prolongement mur précédent, cave + four (?) d'époque indéterminée, fonds de cab. gaulois	N	G 1948 p. 27 L.B.
1959	Beauregard 1 (Parc. 4413)	O			mur d'enceinte du M.A., caves et casemates du XVI <sup>e</sup> siècle ou antérieures	D N	G 1960 p. 53 L.B.
1960	Jonct. Beauregard/Tabazan et Parc. 4413	O	sable et gravier naturel à -1,20 s. rue Tabazan (abaissement de la chaussée au XVIII <sup>e</sup> siècle)		caves superposées du XIV <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> s., bases du mur d'enceinte et de la Tour de Beauregard	D N	G 1961 p. 39 L.B.
1960	Et.-Dumont 5 (Parc. 4463)	F	dépression prof., dont la pente s'incline vers le N. (ind. de niv. des caves voisines)	389,5-5,5	acqueduc et remblais de la première moitié du II <sup>e</sup> s. après J.-C.	D C	G 1963 p. 51 Sauter/Gallay

(1726) permet de juger pour chaque édifice la plus ou moins forte composition de vestiges d'époques différentes dans la substance «épargnée» par les démolitions de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

A partir de là il faut s'en référer à une hypothèse statistique: les fouilles accomplies jusqu'ici dans le secteur de l'habitation ayant démontré la pratique courante, avant les vagues d'interventions radicales postérieures à la révolution industrielle, du remploi partiel des structures anciennes dans les constructions nouvelles (surélévations, extensions en profondeur, regroupements d'unités contiguës, etc.), on est en droit de supposer que toutes les phases de construction antérieures à 1726 peuvent aussi nous renseigner sur des étapes fort reculées de la densification de l'habitat urbain. Les édifices dans lesquels les traces d'un état déjà documenté par le Plan Billon peuvent être reconnues, méritent donc une *expertise de détail*.

### 3.2 Datation du bâti et évaluation du degré de permanence des strates plus anciennes

On obtient ainsi les catégories d'enregistrement suivantes:

- *édifices nouvellement construits* entre 1880 et 1987 (démolition/reconstruction = substitution complète de la substance ancienne)
- *transformations lourdes* effectuées entre 1880 et 1987 (démolition des structures intérieures sur plusieurs niveaux de l'édifice, dissociation du rapport d'implication architectonique extérieur/intérieur, interventions portant sur les escaliers et les cours intérieures, ainsi que sur les éléments porteurs)
- *transformations partielles* effectuées entre 1880 et 1987 (modifications limitées aux superstructures de l'édifice – étages en combles – ou ne portant que sur la distribution horizontale des étages – nouvelle subdivision des appartements)
- *entretien de la structure héritée* ou restaurations effectuées entre 1887 et 1987 (consolidation physique).

Ces catégories explicitent en quelque sorte la largeur du «tamis» à travers lequel chaque édifice nous est parvenu. Nous proposons de les combiner avec des indications sur l'ancienneté des structures qui ont «filtré» jusqu'à nous, en distinguant:

- substance en élévation postérieure à 1880
- substance en élévation partiellement antérieure à 1880 mais postérieure à 1837
- substance en élévation partiellement antérieure à 1837 mais postérieure à 1726
- substance en élévation partiellement antérieure à 1726.

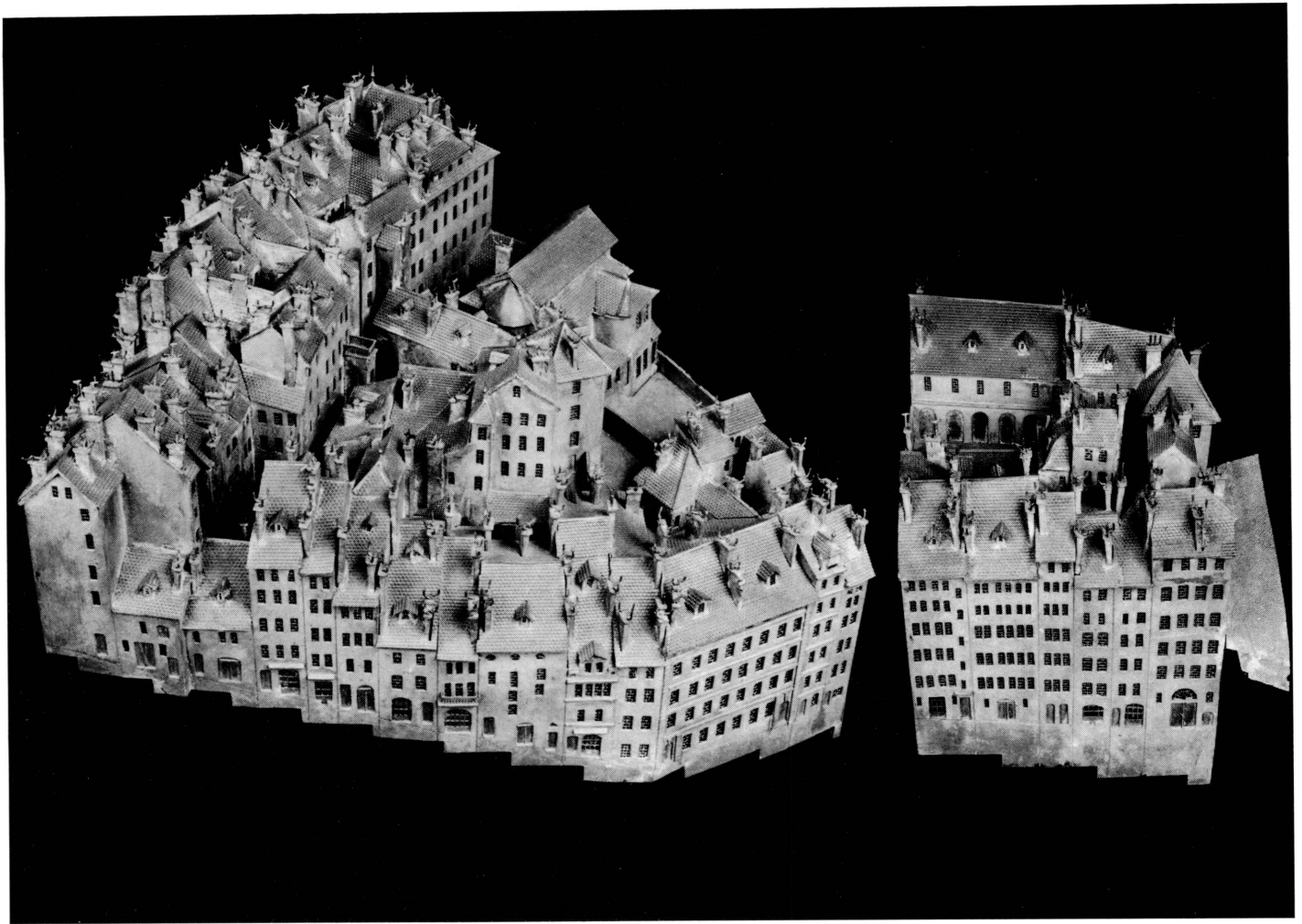
Il est clair qu'un édifice dont la substance est partiellement antérieure au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut nous être parvenu sans avoir cumulé des interventions des époques successives. Pour ne pas alourdir la lecture du plan, nous ne signalons que l'époque la plus ancienne ayant laissé des traces au-delà des interventions contemporaines (1880-1987)<sup>10</sup>.

## CONCLUSION

Il est encore trop tôt pour pouvoir joindre à ce bref compte rendu d'un travail en cours une première évaluation des résultats obtenus. Ces remarques conclusives voudraient surtout préciser le statut de la documentation cartographique réunie, dans le cadre des travaux préparatoires du recensement de la Vieille Ville.

Il s'agissait d'expérimenter une méthode relativement ouverte permettant de cumuler des déchiffrements successifs des indices d'intérêt de la Vieille Ville. Les cartes rédigées se prêtent donc à divers usages: il est possible de les consulter individuellement, simplement pour y trouver la transcription topographique de certaines informations. Il est possible également de varier les superpositions selon le type de combinaison d'attributs que l'on souhaite obtenir. La problématique de l'érosion de la substance ancienne n'est donc pas le seul point de convergence de la série constituée. Au contraire, la recherche documentaire effectuée ici aurait atteint son but, si elle était susceptible d'être reprise, complétée, précisée en fonction d'autres objectifs et d'autres sujets d'intérêt. Il convient cependant d'insister sur le fait que ni les cartes elles-mêmes ni leur recoupement ne permettent de déduire automatiquement une quelconque *valeur*, immédiatement transférable dans un recensement. Les cartes n'ont donc aucun caractère normatif en soi. Elles ne prescrivent aucune mesure. C'est peut-être leur faiblesse, mais aussi leur objectivité. Pour que les indices cartographiés commencent à dessiner des *zones d'intérêt*, il faut qu'une certaine préoccupation soit présente, qu'un «projet urbain» soit en cours d'élaboration. Nous nous expliquerons mieux en retournant à notre modèle de référence.

A l'origine, le modèle d'analyse élaboré par Martin Biddle et son école pour estimer le volume et l'extension du sédiment urbain archéologiquement significatif est peu problématique. En effet, il opère à un niveau essentiellement *quantitatif* et la notion de «substance» qu'il mobilise ne renvoie qu'à une *matière première*, plus ou moins abondante: le remblais stratifié des matériaux accumulés au cours de l'histoire urbaine. Les cartes permettant ces mesures sont de nature essentiellement descriptive et prêtent peu à contestation.



1. Plan-relief Magnin (1896, représentant l'état de Genève vers 1845). Ilôt Etienne-Dumont/Rue Saint-Léger. Vue du nord. Au premier plan, la rue Chausse-Coq. A droite, prolongement de la rue Saint-Léger en direction du mur d'enceinte. (Photographies effectuées au cours de la restauration du relief en 1985 (?), Cabinet iconographique du Vieux Genève).

L'information n'a commencé à devenir brûlante, qu'à partir du moment où, en comparant le nombre des hypothèses restées sans réponse sur la genèse de la ville (dans le cas particulier, Londres), le rythme des destructions de la substance archéologique et celui de l'avancement des fouilles, on est arrivé au constat qu'il n'y aurait bientôt plus assez de témoignages en place pour que les hypothèses archéologiques et historiques en suspens puissent un jour être vérifiées. On a vu ensuite la nécessité de coordonner les opérations d'urbanisme avec une planification rigoureuse des campagnes archéologiques, et alors, seulement, les cartes de mesure du degré d'érosion du potentiel archéologique sont devenues de précieux instruments d'une action concertée sur la ville.

Sous l'influence de Biddle, nous nous sommes référés à une acception étroite de la notion de substance, mais nous n'ignorons pas que la signification de ce terme, dans le vocabulaire de la conservation, est vaste: la substance renvoie d'une part à la *présence matérielle brute* des vestiges historiques (aspect quantitatif), mais elle évoque d'autre part aussi les *traits essentiels* qui garantissent l'authenticité d'un vestige historique après sa conservation (aspect qualitatif). Ainsi l'élargissement de l'éventail des cartes et la nature des indices qu'il faudra encore analyser ne dépendent pas seulement des réserves enfouies dans le tissu urbain, mais surtout de l'évolution des critères selon lesquels nous jugeons de l'authenticité de l'image du centre historique.

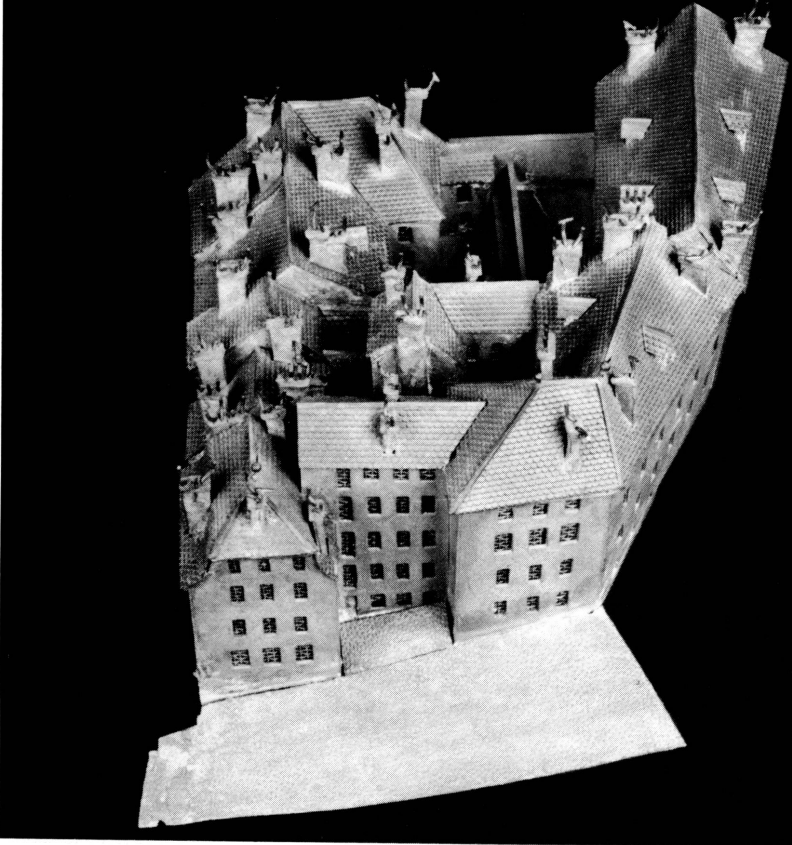
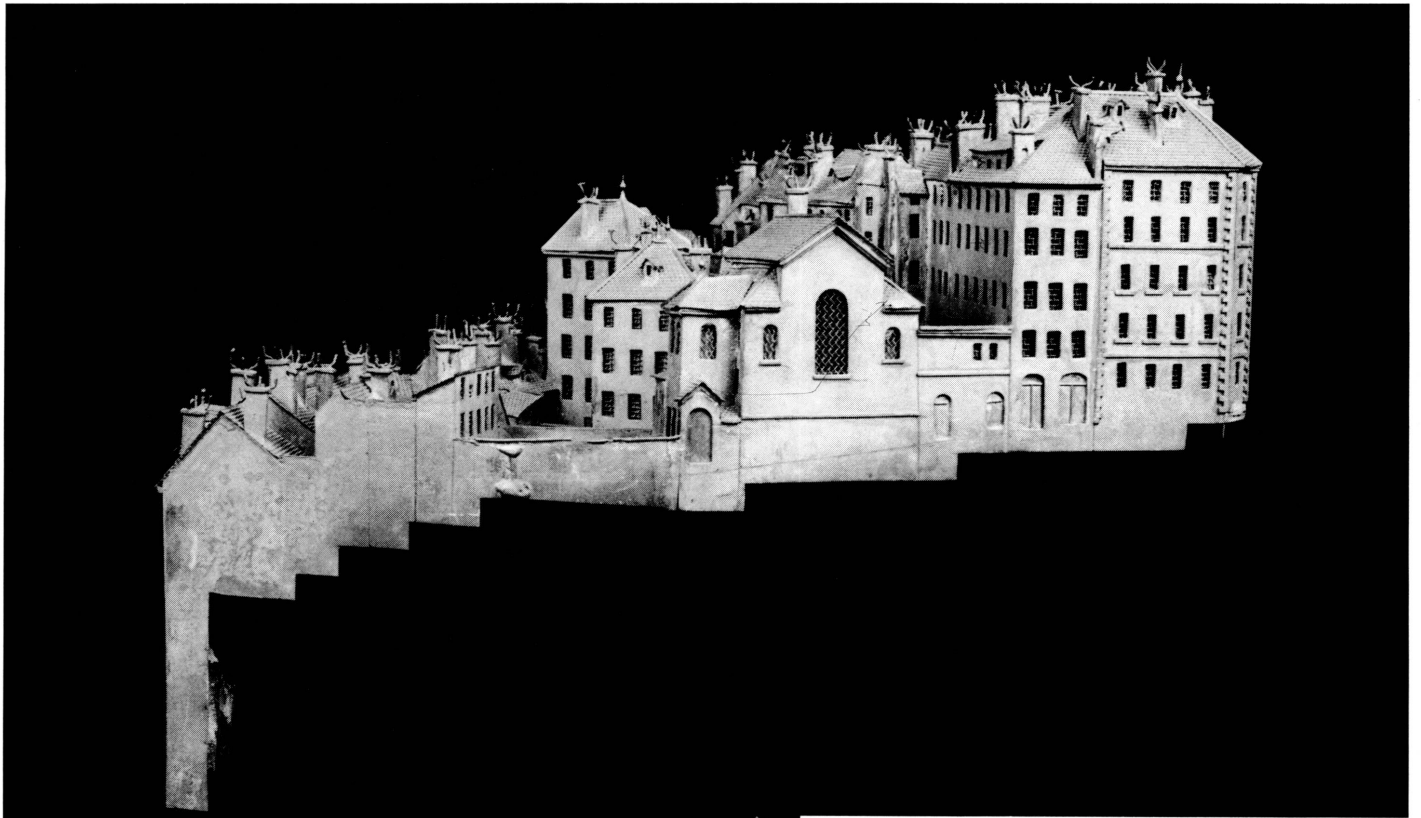


-  BATIMENTS 1-2 ETAGES
-  BATIMENTS 2 ETAGES ET PLUS

INVENTAIRE VIEILLE - VILLE  
ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
MANDATAIRES: P. LORENZ arch. SEPTEMBRE 87  
S. MALFROY hist.

**BATI - ESPACES VIDES**





2) Plan-relief Magnin. Même îlot vu du Sud. La «coupe» met en évidence la dénivellation du terrain entre les rues Étienne-Dumont (à droite) et Saint-Léger (à gauche). En-bas, la partie de l'îlot autrefois adossée aux fortifications. (Musée du Vieux Genève).

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

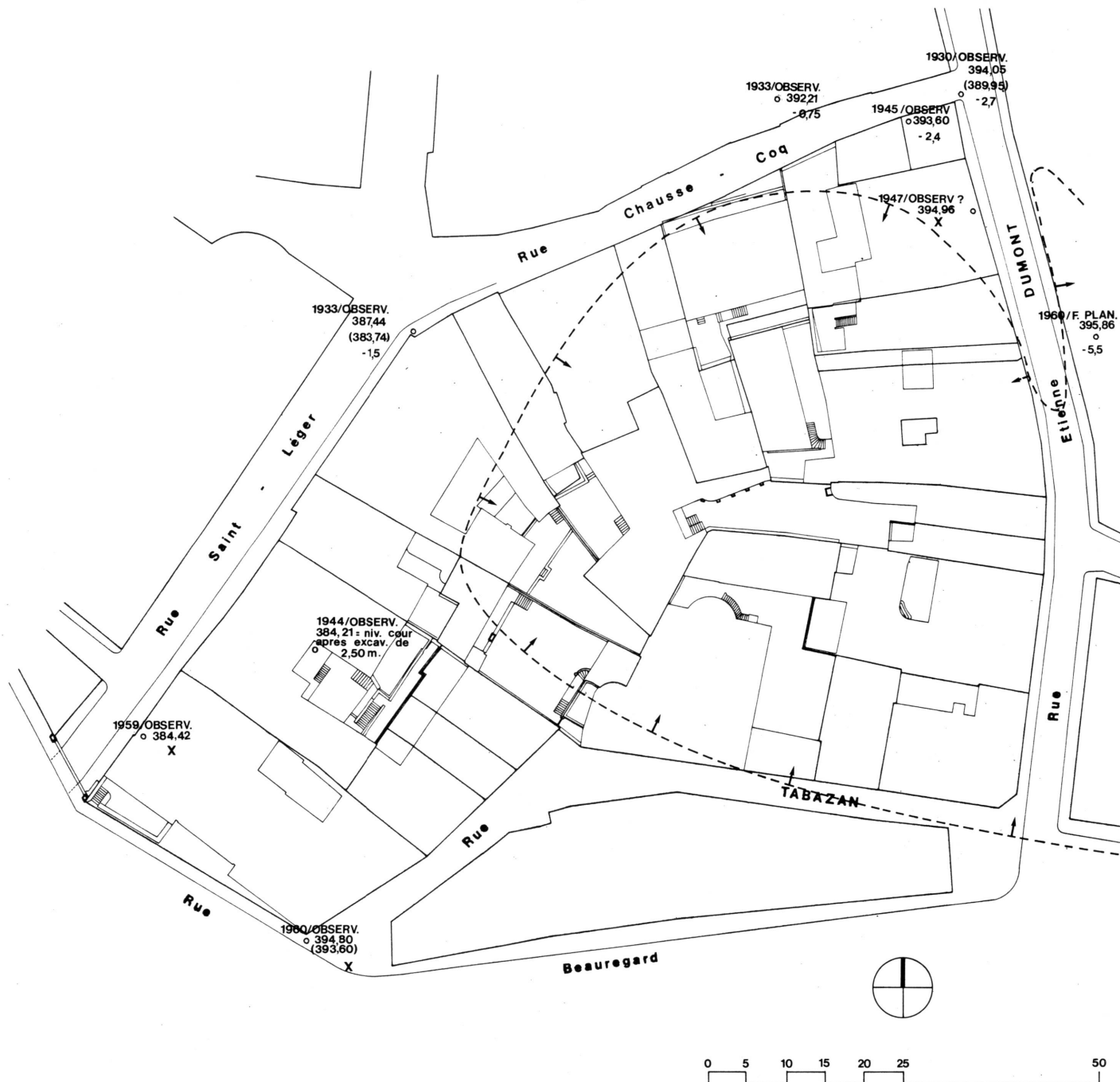
INVENTAIRE VIEILLE VILLE  
 ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
 MANDATAIRES: P. LORENZ arch. SEPTEMBRE 87  
 S. MALFROY hist.

000,00 COTE ABSOLUE  
 (000,00) COTE TERRAIN NATUREL  
 0,00 COTE TROUVAILLE OU FOUILLE  
 X FOUILLE SANS INDICATION ALTIMETRIQUE

--- LIMITE DE REMLAI INFERIEUR A 3,00 M.  
 (d'après carte géologique et géotechnique  
 du canton de Genève 1980)

CARTE ALTIMETRIQUE



Fouilles et trouvailles mentionnées dans la revue GENAVA



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

INVENTAIRE VIEILLE VILLE  
ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
MANDATAIRES P. LORENZ arch. SEPTEMBRE 87  
S. MALFROY hist.

ASSEMBLAGE DES RELEVÉS DES  
CAVES

-  RELEVÉS MANQUANTS
-  LIGNES FICTIVES DE DELIMITATION DES NIVEAUX DE CAVES
- $\pm xxx.x$  COTES ABSOLUES  $\pm 20$  cm (d'après dossiers d'autorisation de construire)



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

INVENTAIRE VIEILLE VILLE  
ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
MANDATAIRES P. LORENZ arch. SEPTEMBRE 87  
S. MALFROY hist.

- LIMITES CAD. STABLES DEPUIS XVI<sup>eme</sup>
- - - LIMITES CAD. RECENTES (<XIX)
- ||||| LIMITES CAD. RECENTES SUPPRIMEES,  
MAIS ENCORE LISIBLES
- - - - - LIMITES CAD. ANCIENNES, LISIBLES
- ..... LIMITES CAD. ANCIENNES, EFFACEES

TRAME PARCELLAIRE (etat 1987)







INVENTAIRE VIEILLE VILLE  
ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
MANDATAIRES P. LORENZ arch. SEPTEMBRE 87  
S. MALFROY hist.

ASSEMBLAGE DES RELEVÉS DES REZ-DE-CHAUSSEE



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

INVENTAIRE VIEILLE VILLE  
 ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
 MANDATAIRES P LORENZ arch SEPTEMBRE 87  
 S MALFROY hist

	SUBSTANCE POSTERIEURE A	1880
	SUBSTANCE ANTERIEURE A	1880
	SUBSTANCE POSTERIEURE A	1837
	SUBSTANCE ANTERIEURE A	1726

DEGRES D'ANCIENNETE DU BATI




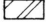
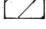
(d'après plans Billon (1726) et Céard (1837) et dossiers d'autorisation de construire)



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

INVENTAIRE VIEILLE VILLE  
 ILOT TEST SAINT LEGER ETIENNE DUMONT  
 MANDATAIRES P. LORENZ arch. SEPTEMBRE 87  
 S. MALFROY hist

INTERVENTIONS 1880 - 1987

-  AUCUNE TRANSFORMATION DOCUMENTEE DEPUIS 1880
-  ENTRETIEN DE LA STRUCTURE HERITEE
-  TRANSFORMATIONS LEGERES (distrib. horiz. ; combles)
-  TRANSFORMATIONS LOURDES (porteurs ; escaliers)
-  DEMOLITIONS RECONSTRUCTIONS





*Le dépouillement des sources cadastrales manuscrites*

Les dossiers d'autorisation de construire, le cadastre actuel, le plan Céard de 1837 et le plan Billon de 1724, d'après lesquels nous essayons de déduire, par comparaison, la plus ou moins grande permanence de la substance ancienne à travers les transformations de ces trois derniers siècles, sont des *sources d'information trop hétérogènes* pour permettre des constatations autres que ponctuelles et dispersées.

Si nous nous intéressons, par exemple, à l'augmentation du nombre des étages de chaque maison à travers le temps, seuls les dossiers d'autorisation de construire (lorsqu'ils sont complets) et le plan Céard, rédigé pour le service du feu, c'est-à-dire des documents relativement récents, nous renseignent systématiquement à ce sujet. Le plan Billon ne donne aucune indication quant à la hauteur des immeubles. Concernant, d'autre part, l'évolution du parcellaire, seul le plan cadastral actuel nous donne une représentation univoque des limites parcellaires et de leur géométrie. Les limites de propriété ne sont que partiellement relevées sur les plans Céard et Billon et sont souvent difficilement assignables dans les zones libres de constructions (jardins, cours) ou dans les situations particulièrement enchevêtrées.

Pour assurer la lisibilité des plans et autoriser des comparaisons de portée générale, il s'avère donc nécessaire de combler certaines lacunes en puisant ailleurs les données complémentaires manquantes.

*L'«Explication» rédigée par Jean-Michel Billon*

On dispose pour le plan Billon de la liste des propriétaires établie par Billon lui-même, mais les notices qu'elle contient sont extrêmement sommaires<sup>11</sup>. Prenons par exemple les numéros 20-22 de la rue S<sup>t</sup>-Léger, correspondant sur le plan Billon à la parcelle n° 34: la notice indique simplement «Maison indivise aux Demoiselles Mallet veuve, et à sa sœur Tudert», sans nous laisser soupçonner qu'il s'agit là de la réunion complexe des édifices de l'ancien Hôpital de la Trinité.

Parfois, lorsque la propriété est complexe, la notice nous renseigne sur le nombre des étages de l'immeuble, Rue Chausse-Coq 8-8bis (Billon n° 26): «Remise, écurie, le premier étage sur l'arrière et le jardin est à Monsieur le brigadier Grenu, le second étage sur l'arrière est au Sieur Carlox, et le premier et second étage sur le devant est à Maître Gautier». Dans ce cas de description plus détaillée (*seul exemple à relever dans cette liste pour notre périmètre test*), l'esquisse d'une évolution du gabarit de l'immeuble à travers le temps devient plausible:

Notice Billon	1726		<i>rez + 2 étages (+ un galetas ?)</i>
plan Céard	1837		<i>rez + 2 étages de pierre</i> (l'escalier comprend en outre une rampe en bois conduisant au <i>galetas</i> , existant vraisemblablement déjà en 1726)
autorisation de construire	dès 1895		projet de surélévation (plans disparus)
N.62 F.44			
id.N.54 F.39	1897		nouvelle demande d'autorisation (plans disparus)
id.N.197 F.108	1909		nouvelles demandes d'autorisation vraisemblablement suivies d'une réalisation:
N.197bis F.180			<i>rez + 4 étages + galetas</i> (d'après le relevé de l'état existant joint au dossier de 1960)
N.345 F.191			
id.N.42675	1961		transformation de l'immeuble et aménagement des combles: <i>rez + 4 étages + 1 étage de comble.</i>

Notons en outre qu'en plus des indications touchant le nombre des étages, la notice de J.-M. Billon nous informe dans ce cas sur l'affectation du rez-de-chaussée. Ceci peut devenir précieux lorsque l'analyse porte sur l'élucidation des diverses *formes de maison*.

Lorsque la notice de Billon reste cependant vague («maison à Monsieur un tel ...»), il nous faut mobiliser d'autres sources. La prochaine série à s'imposer est précisément la série des *Grosses Debarsu*, puisque le plan Billon y fait expressément renvoi et qu'elles sont ordonnées *topographiquement*. Cet ordre de priorité a son importance puisque ce n'est qu'une fois qu'on a assigné des noms de propriétaires aux parcelles que d'autres sources d'archives deviennent utilisables, telles les minutes de notaires, répertoriées d'après les noms des personnes contractantes et non d'après la localisation des biens-fonds.

*Les Grosses Debarsu*

Les Grosses Debarsu, du nom de la famille de notaires qui a été chargée de la mise à jour des droits fonciers de la Seigneurie de Genève, datent de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un *registre foncier* avant la lettre. Pour chaque parcelle, on y trouve:

- 1) la date de la déclaration de reconnaissance
- 2) le nom de la personne qui «reconnaît» envers la Seigneurie les biens immobiliers dont elle a jouissance
- 3) son statut politique (citoyen, bourgeois, habitant, natif, sujet de Genève)

- 4) son activité professionnelle
- 5) le mode de transmission ou d'acquisition de la propriété (héritage, achat), la date du contrat et le prix payé
- 6) la récapitulation des reconnaissances précédentes (nom des propriétaires, nom des notaires, dates des contrats)
- 7) l'identification de la parcelle par la description de ses confins avec les parcelles voisines
- 8) l'inventaire descriptif du contenu immobilier de la parcelle
- 9) dans les cas de propriétés indivises entre plusieurs tenants: le détail des espaces détenus par chacun
- 10) le montant de la redevance annuelle et le délai de paiement.

Ce registre foncier manuscrit est assorti d'un plan «à vue» non géométrique de repérage<sup>12</sup>.

Le modèle d'utilisation le plus spectaculaire des Grosses Deharsu pour l'histoire urbaine de Genève nous est donné par Louis Blondel dans les *Faubourgs de Genève* (1919). Blondel montre dans ce livre par quelle méthode il est possible de régresser depuis la configuration cadastrale actuelle jusqu'à celle du xv<sup>e</sup> siècle et reconstituer ainsi l'image probable que devaient présenter les faubourgs de Genève avant leur démolition pour la construction des bastions. Les Grosses font donc partie des documents indispensables pour établir la *filiation des propriétés*. A elles seules cependant, elles ne permettent pas de remonter au-delà du milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Pour la période antérieure à 1550, il faut prendre le relai d'autres Grosses et d'autres actes, après quoi seulement des documents tels les inventaires du patrimoine urbain de 1475 et 1464<sup>13</sup> deviennent accessibles dans toute leur portée. Si ces «maillons» viennent à manquer, la localisation des indications de ces derniers documents est souvent hasardeuse. Notons que tous ces efforts nous restituent à chaque fois un *état* de la structure urbaine, mais non l'origine de cette structure. La disposition du bâti dans le secteur S<sup>t</sup>-Léger/Etienne-Dumont, telle que nous la connaissons aujourd'hui, remonte vraisemblablement au début du xiv<sup>e</sup> siècle, pour ne pas parler d'éventuelles matrices plus anciennes, encore trop peu explorées.

#### *Cartographie des informations recueillies*

Les transcriptions ci-jointes rapportent les informations les plus immédiatement utiles à notre propos que nous avons pu recueillir des Grosses. La carte des affectations donne un échantillon de la foule des détails événementiels, susceptibles d'être exploités pour une histoire du site.

Il arrive fréquemment dans les reconnaissances, qu'un propriétaire ait à effectuer plusieurs déclarations séparées pour une même unité foncière. C'est le cas, en général, lorsque le jardin ne se trouve pas dans le prolongement exact de la maison, ou que la maison est composée de divers corps de bâtiments encore bien visibles et non intégrés dans une architecture homogène. Les cartes ci-jointes ne tiennent compte que de *l'unité de propriété foncière et non pas de l'unité de reconnaissance*. Dans quelques cas, le nombre des reconnaissances est toutefois mentionné, lorsque celui-ci est indicatif d'un aspect structurel du bâti (fusion de plusieurs immeubles). La superposition des cartes permet facilement d'identifier les traces de ces derniers et de les localiser dans le temps.

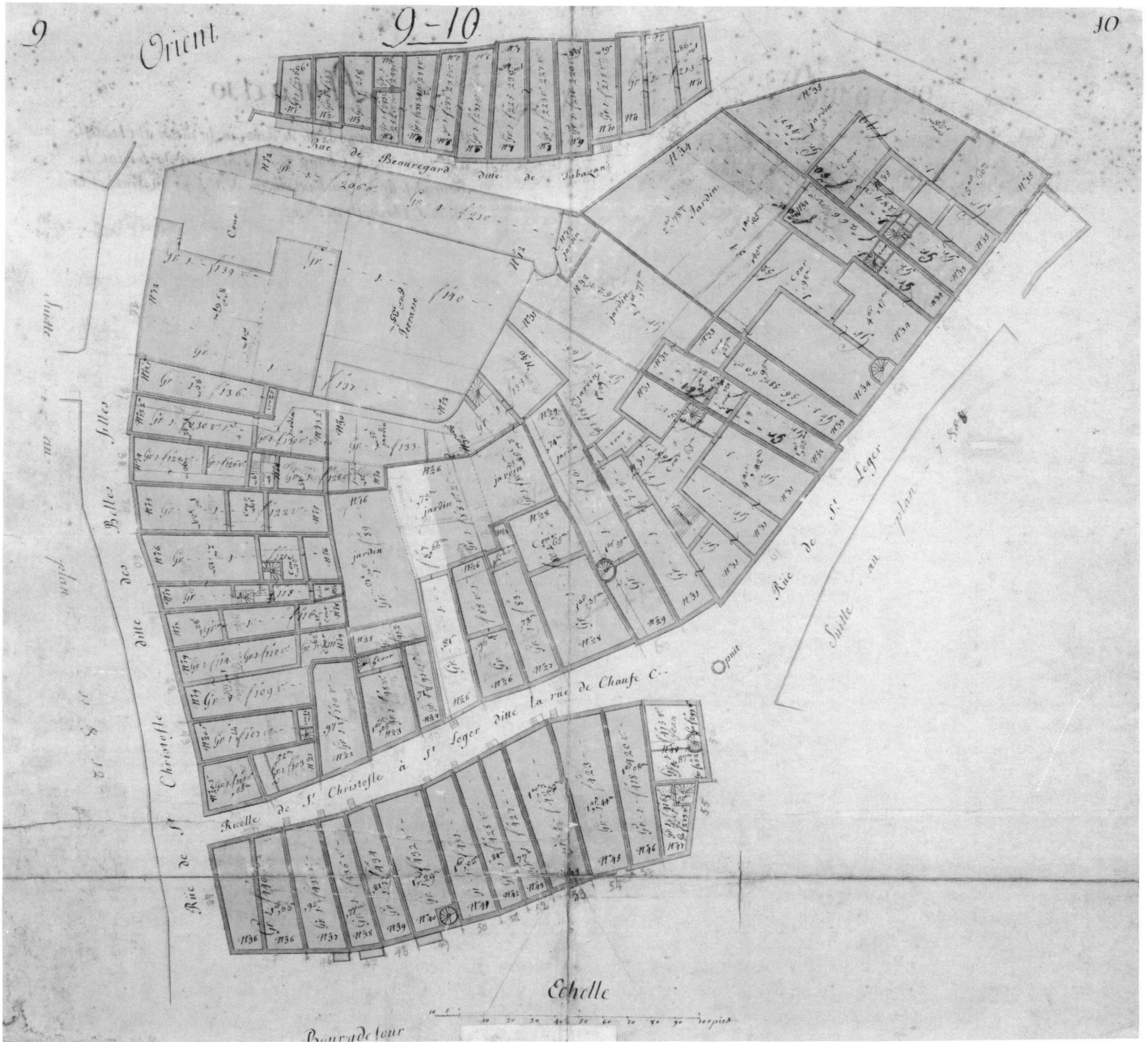
#### *Le dépouillement des «Levés»*

Nous joignons une table de correspondances (conjecturales) des numéros de parcelles du plan Billon avec les inventaires du patrimoine urbain de 1475 et 1464 à titre d'illustration des éléments de filiation qu'il serait souhaitable de pouvoir encore annexer. Nous n'avons pu établir que pour quelques cas (en utilisant les généalogies dressées par Blondel pour les immeubles S<sup>t</sup>-Léger 20-22, Beauregard 1-1bis et Chausse-Coq 20) les filiations linéaires indispensables à une reconstitution cartographique de la trame parcellaire de 1464. Ces repères isolés nous ont permis toutefois de mettre dans l'ordre de succession correct par rues les deux listes de propriétaires sinon de difficile consultation. S'il nécessite encore vérification, ce travail nous a paru nécessaire pour documenter l'ancienneté de la situation parcellaire dans notre secteur.

Chaque ligne horizontale indique une limite parcellaire. Lorsque la ligne est interrompue, nous sommes en présence d'un regroupement d'unités foncières. On constate, par exemple, que la parcelle n°35 sur le plan Billon (actuellement Beauregard 1-1bis) est issue du regroupement de 3 parcelles de 1475, qui elles-mêmes étaient subdivisées en 4 à l'époque de 1464.

Lorsque le nom d'une personne figure entre parenthèse, il s'agit d'un propriétaire qui ne réside pas dans la maison qu'il possède. Les noms précédés d'un tiret sont ceux de locataires (pris en considération seulement en 1464).

Dans une certaine mesure, le nombre des occupants et le montant de l'impôt sont indicatifs du volume construit et de l'attractivité de la rue. Ainsi, même si toutes les informations ne peuvent pas être assignées à une parcelle singulière, elles permettent malgré tout des conclusions intéressantes à l'échelle du «microterritoire» urbain: densité, richesse, centralité ou marginalité du secteur considéré par rapport à l'ensemble de la ville ou à une phase ultérieure de son développement.



Plan Billon (même îlot) (...) 1724. Le nord est en bas.

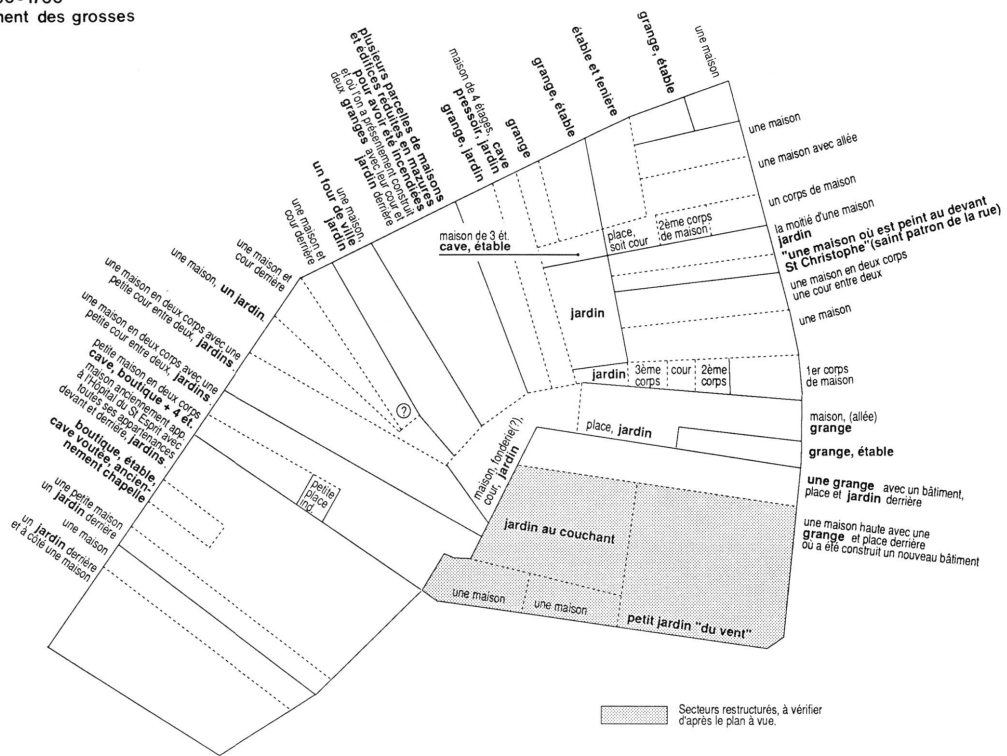
Tableau de correspondance des levées de 1464, 1475 et du plan Billon

Levée de 1464				Levée de 1475				Billon	
N°	Nom du propriétaire et de ses locataires	Type édif.	Métier	Impôt	Nom du propriétaire	Type édif.	Métier	Impôt	
ANGLE CHAUSSE-COQ / ÉTIENNE-DUMONT									
158	(Johannis de Cabulo)	maison	charpent.	6 s.	Henricus Fontaneis (fuit Johannis de Cabulo)	maison		300	N° 20"
159	- Aymo			6 s.					
160	- Johannetus Ruardi - femme de Johannis Christinaz			3 s.					
155	(Leodegarii Chivalerii)	maison	"boursier" maçon	3 s.	Peroneta v <sup>ve</sup> Leodegar Chivalerii	maison		100	N° 20'
156	- Glaudius Macri			9 s.					
157	- Petrus Drogueti - Petrus Jaquemet			6 s.					
154	(Cugnet)-Rolinus	maison	pâtissier	12 s.	Herd. Dti Grimaux de Turre Pipini	maison		150	N° 19
152	Johannis de Campis	maison	pâtissier	2 f.	Joh. de Campis	maison		100	"
153	- Petrus de la Roellaz			2 f.					
151	Petrus Catrier	maison	charpent.	12 s.	Petrus de Veyrier	maison		40	N° 18
					Her. Joh. Ginissodi	maison		40	"
150	(Hered. Roleti Rolerii) - une journalière			3 s.	Hered. Joh. Rolerii	maison		40	N° 17
145	Joh. de Platea al. Calabri	maison	maçon charpent.	9 f.	Joh. Calabri	maison	maçon	150	N° 16
146	- Croyson			6 s.					
147	- Petrus Fornerii			3 s.					
148	- un journalier			3 s.					
149	- Mariona			3 s.					
141	(Her. Hugon. de Bochetto) - v <sup>ve</sup> de Mermeti Boverat	maison		3 s.	Amed. et p. de Sirier	maison		50	N° 15
142	- Glaudius Martini			12 s.					
143	- Peroneta			3 s.					
144	- Rossetaz			3 s.					
139	Petrus Pecolat			2 f.	Joh. Ros alias Pecollat	maison		100	N° 14
138	Jaquemetus		cuisinier	6 s.	Joh. Gilbert	maison	tailleur	40	N° 13'
137	Henricus Fassoret		barbrière	6 s.	P. de Veyrier	grange		40	N° 13"
140	- Glaudia	3 s.							
134	(Hered. Hugon. Bocheti) - Fuma, v <sup>ve</sup> Bocheti	maison	couturière	3 s.	Hered. Hugon. Bochet	maison		40	N° 12
135	- un journalier			3 s.					
136	- v <sup>ve</sup> de Joh. Pecolat			3 s.					
133	Johannes Coceti		cuisinier	6 s.	V <sup>ve</sup> de Roleti Guilliati	maison		25	?
132	Girardi Castillionis	maison		12 s.					
131	Jacotinus		rôtisseur	6 s.		?			?
129	Jaquemeta de Lione	maison		2 f.					
130	- Guillermus Bonmoz			3 s.					
128	Johannis Ruffi, de Luyseto	maison		3 f.	Her. Jo. Ruffi de l'Eluyset	maison		40	?
127	G. Giletus Boreaz		forgeron	2 f.	Giletus	maison		40	?
(ANGLE ÉTIENNE-DUMONT / TABAZAN)									

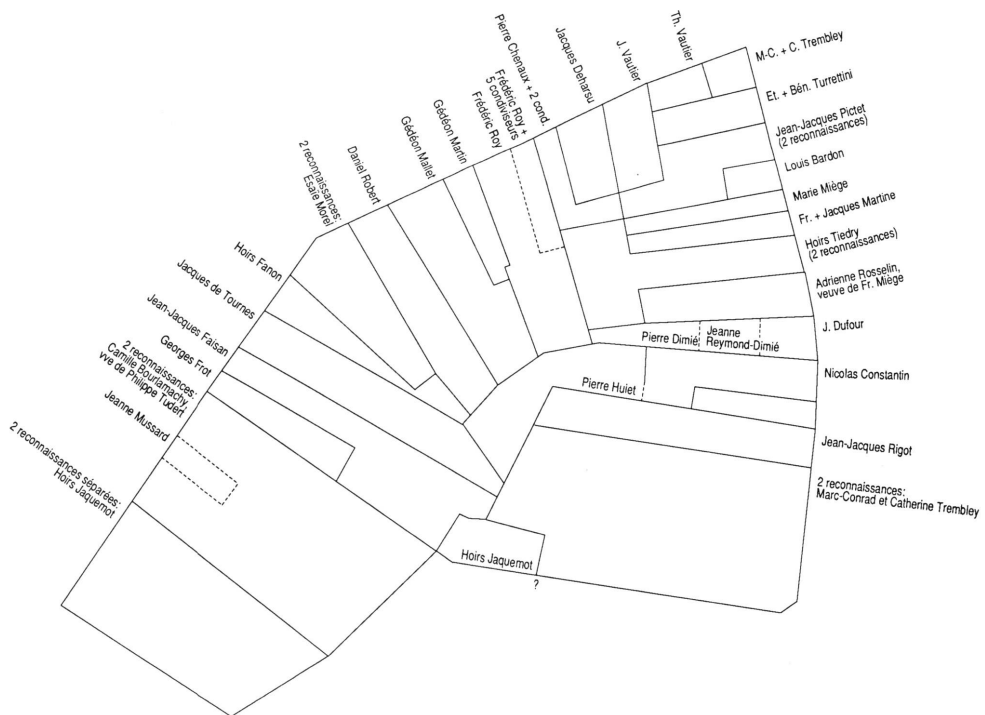
Tableau de correspondance des levées de 1464, 1475 et du plan Billon

L'inventaire des maisons commence par le premier immeuble du côté est de la rue Saint-Léger à partir des murs de fortification de la ville, et contourne le mas en remontant successivement les rues Saint-Léger, Chausse-Coq (côté sud) et Etienne-Dumont (côté ouest).									
Levée de 1464				Levée de 1475				Billon	
N°	Nom du propriétaire et de ses locataires	Type édif.	Métier	Impôt	Nom du propriétaire	Type édif.	Métier	Impôt	
<b>PAROISSE DE SAINT-LÉGER</b> (Côté est de la rue en direction de Chausse-Coq)									
337	nob. Glaudii Monachi	maison		3 f.	N. Claud. Monachi	maison	notaire	150	N° 35
338	– Girardus de Furno			18 s.					”
339	– Francesca		servante	3 s.					”
340	Andreas Regis	maison		5 f.	Andreas Regis	maison	notaire		”
341	Nepos Paschodi			3 s.	Andreas Regis?				”
342	dict. Canal et Hugoneto de Bona	maison		18 s.	Colinus	maison	cordonnier	150	”
343	– Janinus Trotini		corroyeur	12 s.					
344	Johannes Grilloz			12 s.	Joh. Grilluz et consort.	maison		150	N° 34
345	Grandis	hôpit.	nourrice	3 s.	HOSPIT. SANCTI SPIRITUS	hôpital			”
346	dict. Champellaz			18 s.	Hered. Pantaleonis vz. P. Mistralis et hered. dicta Champellat	maison		60	N° 33
347	Petrus Mistralis		maçon	12 s.					N° 32
348	Hugoneta de Tulia	maison		2 f.	Amed. de la Toy	maison		150	N° 31
349	Jaquemetus Roguz				Jaquemetus Roguz	maison		150	”
350	Jaquemette, v <sup>ve</sup> de Petri Mathei	maison		2 f.	Hered. P. Mathei vz Cl. et Anth. Longet	maison		150	”
351	– Reymondus de Mota			6 s.					
352	Johannes Losserii		notaire	12 f.	Berthetus de Nanto	maison		150	”
353	Guigo Locheti			3 f.	Guigo Lochet	maison		150	?
354	Mermeti Corone	maison		2 f.	Hered. Aym. ti Mistralis et Cohenderii	maison		150	?
355	Hered. Dom. Petri Buctat	maison		3 f.					?
356	– Jacobus Bocheti			18 s.	??				
357	– Symondus		chaudron.	18 s.					
358	– Glaudiaz Gabriellaz			6 s.					
<b>PAROISSE DE SAINTE-CROIX</b> (Rue Chausse-Coq, côté sud)									
La césure exacte entre les deux paroisses – ou entre les deux rues – n'étant pas situable topographiquement avec certitude, on ne peut pour l'instant que constater un ordre de succession des parcelles le long de la rue Chausse-Coq, sans correspondance vérifiable avec le plan Billon.									
168	(Petri de Malodumo)	maison		3 s.	Petrus de Malodumo	maison		100	?
169	– une journalière			6 s.					
						chapelles			?
165	(Mermeti de Nanto/ indiv. cum J. Goctrosi)	maison		6 s.	Hered. Dureti Planterii et Jaqueti Grotrosii	maison		80	?
166	– Rogier			30 s.					
167	– Johanne Gotrosii (?)			6 s.	Mermetus de Nanto	maison		80	?
162	Perrodi	maison	maçon	2 f.	Petrus dict. Garymedel	maison		80	?
163	– un quidam		journalier	3 s.					
164	– quedam Barbieriez			3 s.					
161	Johannes Goctrosii			4 f.	Girardus Gotrosii	maison		80	?
					Lib. N. Nantermeti Festi	grange		50	N° 22?
					Hered. Leodegarii Chivalerii	grange		100	N° 21?

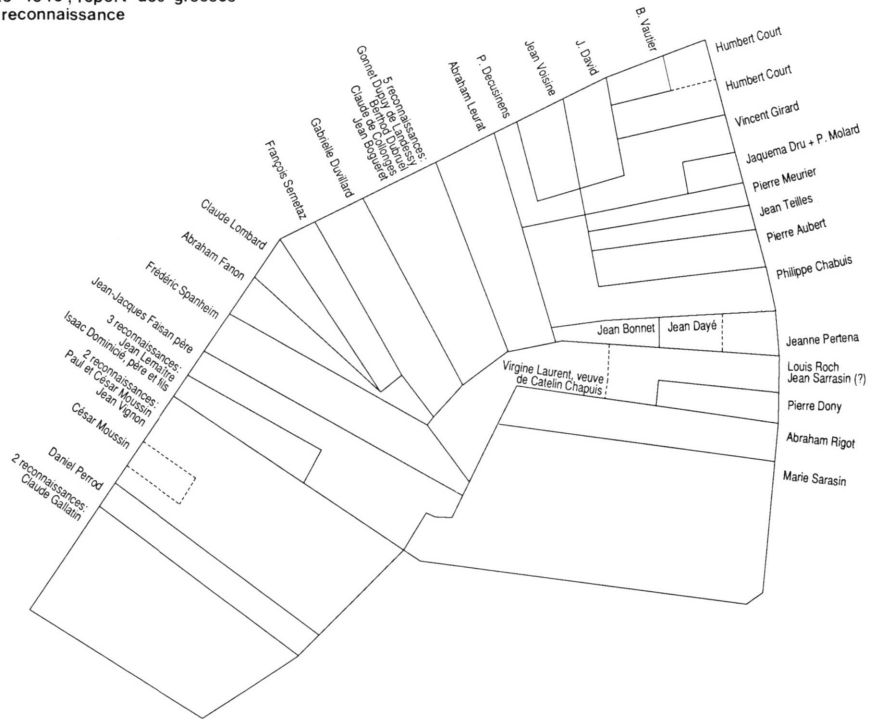
**AFFECTATION DES IMMEUBLES  
VERS 1690-1700  
dépouillement des grosses  
Deharsu**



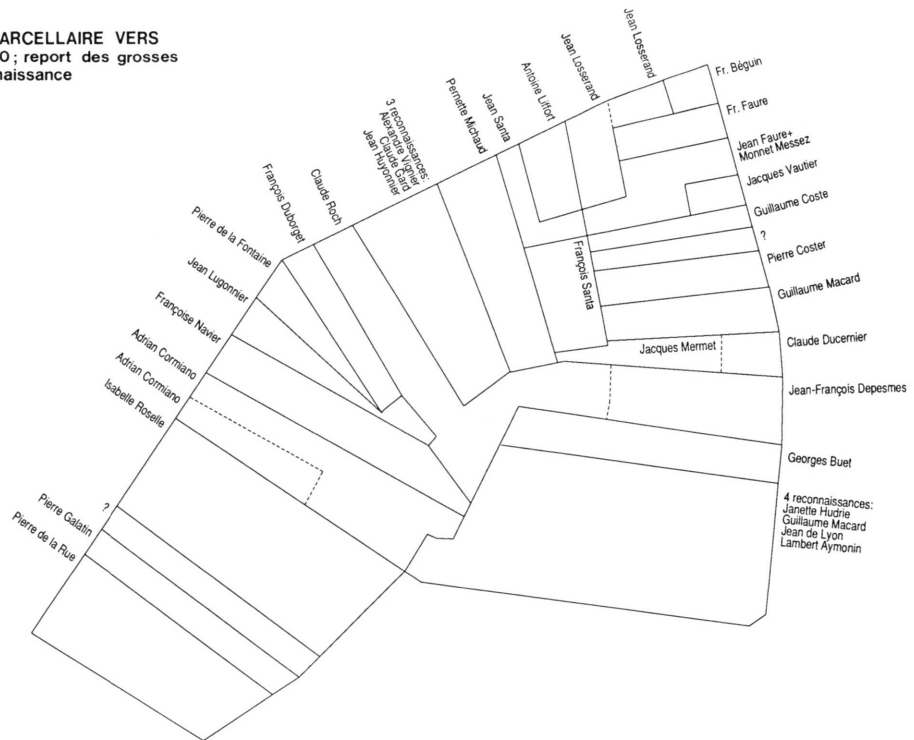
**TRAME PARCELLAIRE VERS 1692  
repart des grosses de recon-  
naissance**



**TRAME PARCELLAIRE VERS  
1620 - 1640 ; report des grosses  
de reconnaissance**



**TRAME PARCELLAIRE VERS  
1540 - 1560 ; report des grosses  
de reconnaissance**



<sup>1</sup> Rosario ASSUNTO, *Il paesaggio e l'estetica*. Naples, 1973, (vol. 1: *Natura e storia*, chap. 3: *Le immagini del tempo*, p. 54).

<sup>2</sup> Le compte rendu de recherche ainsi que la documentation cartographique constituée peuvent être consultés auprès du Service des monuments et des sites du Département des travaux publics de Genève (Direction de l'aménagement – Division de l'urbanisme): «*Inventaire de la Vieille ville de Genève. Etude-test: Ilot Saint Léger – Etienne Dumont*». Nos remerciements s'adressent à MM. Pierre Baertschi et Jean-Pierre Lewerer pour l'appui accordé à nos initiatives et l'autorisation de publier ces premiers résultats.

<sup>3</sup> Les cartes originales ont été dessinées sur calque de manière à pouvoir être lues en combinaison et par transparence.

<sup>4</sup> Edmond FATIO, Camille MARTIN: *La Maison bourgeoise dans le Canton de Genève*. Second volume (1<sup>re</sup> édition 1912) de la collection «*La Maison bourgeoise en Suisse*», publiée par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes auprès des éditions Wasmuth, Berlin.

<sup>5</sup> Pour une analyse approfondie du thème de la ville comme image spatiale du temps historique: cf. Rosario ASSUNTO, *Il paesaggio e l'estetica*. Naples, 1973, vol. 1: *Natura e storia* (Chap. 2: «*Città e paesaggio*», et chap. 3: «*Le immagini del tempo*»). Voir aussi la contribution de Gianfranco CANIGGIA au numéro thématique consacré par la revue «*Architese*» au *Lieu* (3-84): «*Vom Werden des städtischen Ortes*», pp. 33-38).

<sup>6</sup> En désignant ici comme genèse urbaine ce dont témoignent les monuments auxquels une certaine valeur historique est reconnue, nous n'entendons pas faire de la ville, et de son évolution spécifique, le terme de référence unique de tout ce qui est construit. Il serait plus juste de parler, plutôt que de genèse urbaine, de *genèse des formes d'occupation du territoire* (dont la ville ne représente qu'un développement particulier). On tiendrait compte ainsi des zones plus périphériques et rurales, où le phénomène de la «*stratification*» dans l'espace des formes d'habitation qui se sont succédé au cours de l'histoire, est aussi manifeste qu'en ville, quoique son rythme soit différent. Dans ces zones, la problématique du recensement se présente dans des conditions tout-à-fait comparables à celles des centres historiques, et ce n'est que par commodité, et par rapport à notre périmètre d'étude, que nous privilégions le contexte urbain.

<sup>7</sup> Notre ouvrage de référence a été l'analyse par Biddle du degré d'érosion des «*archives du sol*» à Londres, cf. l'atlas: M. BIDDLE/D. HUDSON, *The future of London's past: a survey of the archaeology implications of planning and development in the Nation's Capital*, Worcester, 1973. Nous tenons à remercier ici M. Jürg Schneider, archéologue de la ville de Zurich, pour cette orientation bibliographique décisive de notre travail.

Un exposé en français de cette méthode se trouve dans les *Actes du colloque international d'archéologie urbaine à Tours, 17-20 novembre 1980* (Compte rendu de Jean CHAPELOT: «*Evaluation du patrimoine archéologique urbain*», pp. 27-34). – Cf. également H. GALINIE/B. RANDOIN, *Les archives du sol à Tours, survie et avenir de l'archéologie de la ville*, Tours, 1979. – L'ouvrage collectif *Archeologia urbana in Lombardia*, Modena, 1984 (Edi-

tions Panini) nous a été utile également pour mettre au point un langage de représentation des informations à cartographier.

Le bureau d'archéologie de la direction des Travaux de la Ville de Zurich s'est chargé de l'évaluation statistique de la substance ancienne, latente dans le centre historique de Zurich, dans le cadre de la révision de la loi sur le secteur protégé. Les résultats de l'analyse ont été livrés au public en automne 1986 sous la forme d'une petite exposition et d'une brochure: Tobias EUGSTER, Jürg SCHNEIDER, *Analyse der Bausubstanz, Altstadt Zürich*, Baugeschichtliches Archiv, Zurich, 1986. La même méthode a été appliquée aux villes de Bülach et de Horgen. Cf. Christoph HAGEN, *Analyse der baulichen Entwicklung des Städtchens*, in: *Festschrift der Stadt Bülach zum 600-Jahr-Jubiläum*, «*Neujahrsblätter der Lesegesellschaft Bülach*» Vol. 30, pp. 144-153.

<sup>8</sup> En réunissant les suggestions contenues dans le rapport «*Archeologia urbana in Lombardia*» et dans l'ouvrage de Biddle «*The future of London's past*». Cf. note précédente.

<sup>9</sup> L'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès des Services de police des constructions pour tous les projets de transformation et de construction nouvelle remonte en réalité à 1840. Pour la Vieille Ville cependant, les archives sont relativement pauvres pour les décennies antérieures à 1880. Nous proposons de retenir cette date comme pivot, non pas tant par commodité à l'égard de la situation des sources, que parce que cette date se situe effectivement à la charnière de deux manières d'intervenir dans le tissu urbain: en général, par modification de l'existant, avant, par substitution radicale, après 1880.

<sup>10</sup> Cette manière de procéder, qui fait apparemment table rase des systèmes de périodisation traditionnels (la fameuse échelle des styles) s'inspire de l'étude de quelques modèles, qui ne peuvent être débattus ici (Cf. les pages 43-52 de la documentation déposée au DTP et mentionnée à la note 2 ci-dessus). Il s'agit essentiellement des plans de datation des villes de Zurich (cf. note 7) et de Ratisbonne: Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, *Baualterspläne zur Stadtsanierung: Regensburg I-VII*, Munich, 1973.

Nous remercions le prof. Georg Mörsch, Institut pour la conservation des monuments, EPF-Z, de nous avoir signalé cette dernière étude.

<sup>11</sup> La Société auxiliaire des Archives d'Etat a mené à terme le difficile travail d'édition de cette liste de 1400 propriétaires avec leur *identification* (dates de naissance et de mort, statut politique et profession): *Plan Billon (1726)*, 2 vol. publiés sous la direction de Bernard LESCAZE, Genève, Editions Olizane, 1987.

<sup>12</sup> Ce document en restauration n'a pas pu être consulté au moment de la rédaction de cette étude.

<sup>13</sup> Jean-Jacques CHAPONNIÈRE, *Etat matériel de Genève pendant la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (MDG), t. VIII (1852), pp. 289-416. – Luc BOISSONNAS, *La levée de 1464 dans les sept paroisses de la ville de Genève*, MDG, t. XXXVIII (1952), pp. 9-125.



